



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

USAR

TABLE DES MATIERES

CADRE GENERAL	1
CTA-CODIS / TRAITEMENT DE L'ALERTE.....	1
Traitement de l'alerte.....	1
Engagement des moyens.....	1
CTA-CODIS / INFORMATIONS	1
COS – CONDUITE A TENIR.....	1
REFERENCES.....	1
ANNEXES.....	1
Annexe 1 : DIMENSIONNEMENT DU GOS USAR	1
Annexe 2 : ENGAGEMENT DES MOYENS	1
Annexe 3 : LOT CONTROLEUR DE STABILITE	1



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

USAR

CADRE GENERAL

Certaines actions de secours nécessitées par des événements tels que les glissements de terrain, les effondrements d'immeuble ou de tranchée, etc., ne peuvent être conduites, compte tenu de la spécificité du site d'intervention, que par des équipes d'intervention adaptées, structurées, formées et entraînées.

Ces actions font appel à des techniques, dites de sauvetage-déblaiement, qui ont fait leur apparition lors des bombardements des villes pendant la seconde guerre mondiale.

De nos jours, les unités de sapeurs-pompiers spécialisées en sauvetage-déblaiement peuvent être amenées à intervenir au sein d'un dispositif opérationnel comprenant d'autres unités spécialisées, services ou organismes concernés dans le cadre de l'organisation générale des secours. Elles peuvent également participer à des détachements spécialisés sur le plan national ou international. Ces équipes sont appelées Unités de Sauvetage, d'Appui et de Recherche (USAR).

La spécialité sauvetage-déblaiement permet d'intervenir en matière de reconnaissance, de sauvetage et de sécurisation d'un site dans les milieux effondrés ou menaçant ruine, où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison des risques présentés.

Ces champs de compétences sont précisés au sein de l'instruction des Groupes Opérationnels Spécialisés.



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

USAR

CTA-CODIS / TRAITEMENT DE L'ALERTE

TRAITEMENT DE L'ALERTE

Après avoir effectué la localisation, l'opérateur doit identifier :

- la nature de la menace (effondrement, personnes ensevelies, ...),
- le nombre et l'état des victimes,
- les causes ayant amené à cette situation (ruissellement, explosion,...),
- les caractéristiques du bâtiment en cause (habitation individuelle ou collective, type de construction...),
- la nécessité de matériel de type « Manœuvre de Force » (poids des véhicules impliqués ...).

ENGAGEMENT DES MOYENS



Pour tout départ initial correspondant à un code sinistre ou avec notion de sauvetage, les moyens USAR sont engagés conformément à [l'annexe 2](#) préalablement à l'information du chef de section d'astreinte.

Pour tous autres cas, le chef de section sera informé préalablement afin d'aider au dimensionnement de l'engagement. Cette information pourra être réalisée par une conférence à 3 entre le COS, le chef de section USAR et le chef de salle CODIS.

CTA-CODIS / INFORMATIONS

Pour ces opérations, l'information des services est assurée par le CODIS.

Le chef de salle CODIS adjoint informe :

- Le C.R.R.A. 15 selon la nature de l'intervention ;
- La Police Nationale ou la Gendarmerie ;
- Le(s) Maire(s) territorialement concerné(s).

Le chef de salle CODIS informe :

- La chaîne de commandement et les autorités selon les dispositions en vigueur ;
- Le C.O.Z. PARIS si création d'un événement SYNERGI ;
- Le CODIS du département concerné en cas d'intervention l'impliquant ;
- Le Centre de Suivi Opérationnel CSO en cas d'intervention sur secteur B.S.P.P.

SIRCO

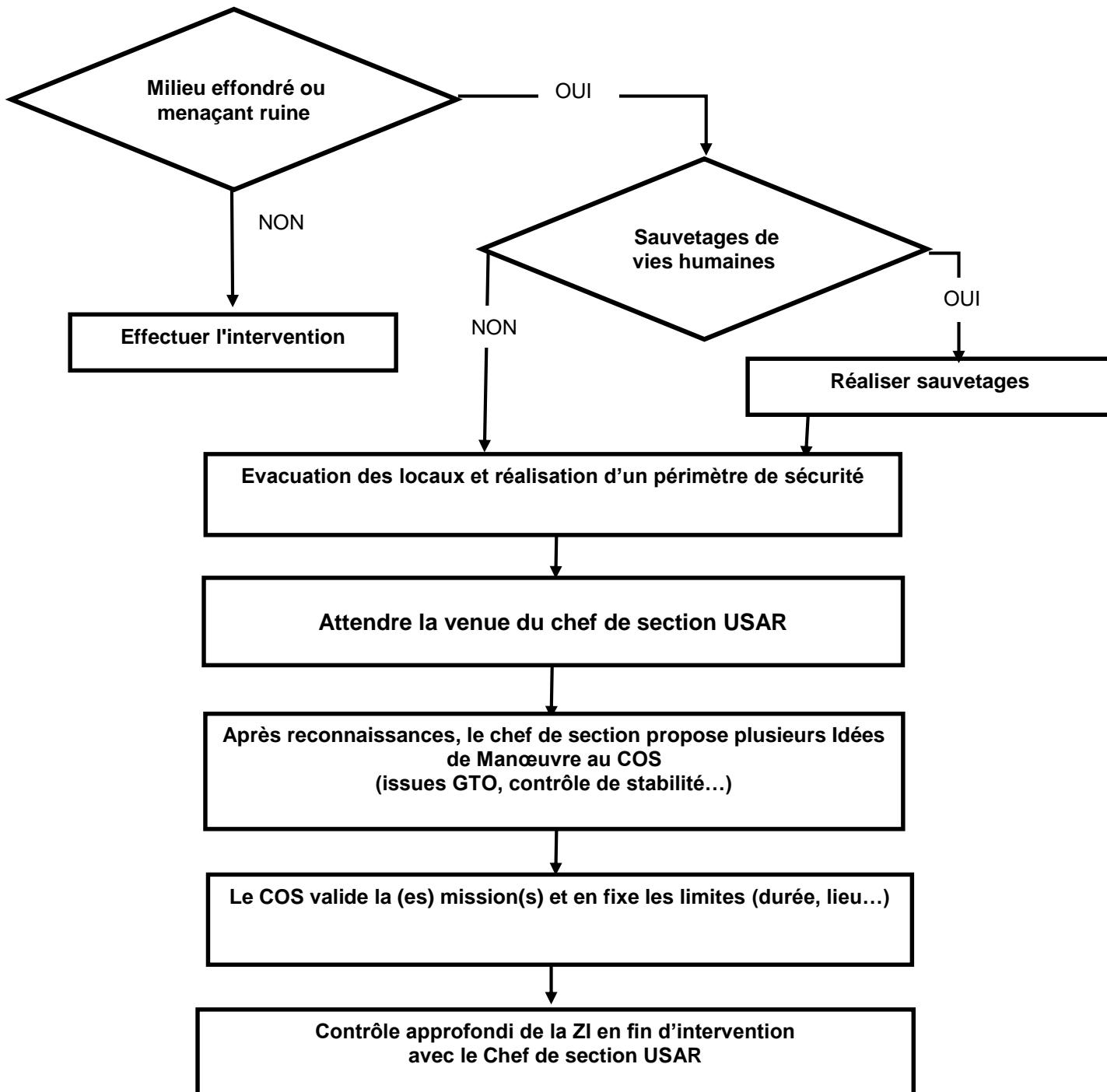
Le chef de salle CODIS crée et renseigne un événement SIRCO.

Il renseigne dans un premier temps un Point de Situation Préfecture (PSP).

SYNERGI

Le chef de salle CODIS propose l'ouverture d'un événement SYNERGI selon les éléments recueillis à l'appel et conformément aux hypothèses d'alerte au sous-préfet de permanence.

COS – CONDUITE A TENIR





Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

USAR

REFERENCES

- Guide national de Référence relatif au sauvetage déblaiement.
- Guide de doctrine opérationnelle secours en milieux effondrés ou instables.
- Guide de techniques opérationnelles secours en milieux effondrés ou instables.

ANNEXES

[ANNEXE 1 : DIMENSIONNEMENT DU GOS USAR](#)

[ANNEXE 2 : ENGAGEMENT DES MOYENS](#)

[ANNEXE 3 : LOT CONTROLEUR DE STABILITE](#)



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

ANNEXE 1

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DU GOS USAR

Il existe 5 niveaux d'engagements du GOS USAR :

- L'Equipe de contrôle de stabilité : 1 LOSTAB (voir [annexe 3](#)) + 1 vecteur armé par 1 SDE2 + 1 SDE1 + 1 chef de section (SDE3).
- L'Equipe de désincarcération lourde : 1 VPORT + 1 BSDMDF armé par 1 SDE2 + 2 SDE 1.
- L'Equipe de Sauvetage d'Appui et de Recherche (équipe USAR): 1 VSD* ou 1 VPORT+BSDMDF* + LOSTAB* armés par un total de 1 SDE2 + 6 SDE1.
- L'Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche (Unité USAR) : 1 VSD + 1 VPORT+BSDMDF + 1 VTP (pour l'acheminement du personnel complémentaire) + LOSTAB*. L'ensemble est armé par 1 chef de section (SDE3) + 2 SDE 2 + 7 SDE 1.
- Le Chef de Section : 1 VL armé par le chef de section (SDE3) d'astreinte assurant la mission de conseiller technique du COS.

*Nota :

- Pour une intervention à caractère « sauvetage-déblaiement », le VSD est engagé en priorité.
- Pour une intervention à caractère « manœuvre de force », la BSDMDF est engagée en priorité.
- Lors de l'engagement de l'équipe ou l'unité U.S.A.R, le LOSTAB est acheminé par un véhicule prévu au départ ou par un moyen complémentaire, sans dépasser le nombre de spécialistes requis.

Tout engagement de moyens USAR nécessite l'engagement d'un COS du niveau minimum de chef de groupe.

Tout engagement d'une Equipe ou d'une Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche nécessite l'engagement d'un Infirmier SP dédié au S.S.O.



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

ANNEXE 2

ANNEXE 2 : ENGAGEMENT DES MOYENS

1 EPU* : minimum 1 Engin Pompe Urbain et 2 binômes.

1 EPU à 4*: minimum 1 Engin Pompe Urbain et 1 binôme.

Paramétrage SGO ARTEMIS

Missions	Effets à obtenir	Moyens minimum	Codes sinistres	Libellé	Solution type
Personne ensevelie	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître et sécuriser un chantier à périmètre réduit.- Localiser une victime ensevelie.- Accéder à une victime, la secourir et l'évacuer.	<ul style="list-style-type: none">• 1 VSAV• 1 EPU à 4*• 1 E.USAR• 1 EQ.CYNO• 1 ISP• 1 CG• 1 SDE3• 1 CYNO 2	ABN0	Personne ensevelie	<ul style="list-style-type: none">• 1 G_SAP• 1 VPI• 1 G_CG• 1 G_INF2• 1 CT SDE3 <p>+ Fichier consigne « ABN0 » en engagement initial complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 LOSTAB + vecteur• 1 Eq. USAR<ul style="list-style-type: none">◦ 1 GOS SDE2◦ 6 GOS SDE1◦ 1 VSD• 1 Eq. CYNO<ul style="list-style-type: none">◦ 1 GOS CYNO1◦ 1 VCYNO• 1 CT CYNO <p>+ En silo, ajouter</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 G.SMP<ul style="list-style-type: none">◦ 1 GOS GRIMP3◦ 4 GOS GRIMP2◦ 1 VGRIMP



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

ANNEXE 2

Paramétrage SGO ARTEMIS					
Missions	Effets à obtenir	Moyens minimum	Codes sinistr es	Libellé	Solution type
Effondrement structure de	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître un chantier à périmètre réduit.- Mettre en sécurité la zone sinistrée.- Effectuer les premiers sauvetages ;- Lutter contre les effets directs (incendie, etc...).- Déetecter, localiser une victime par des moyens spécialisés.- Accéder à une victime enfouie, la secourir et l'évacuer ;- Procéder à la découpe, étalement de matériaux menaçant, de toute nature ;	<ul style="list-style-type: none">• 2 EPU• 1 MEA• 1 VSAV• 1 U.USAR• 1 U.CYNO• 1 ISP• 1 CG• 1 G.PCC	FBU0	Effondrement de structure	<ul style="list-style-type: none">• 1 FPTL• 1 EPS18• 1 FPTL• 1 R_SAP• 1 G_CG <p>+ <u>Fichier consigne « FBU0 » en engagement initial complémentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 1 LOSTAB + vecteur• 1 U.USAR<ul style="list-style-type: none">◦ 1 VSD◦ 1 BSDMDF + VPORT◦ 1 GOS SDE3◦ 2 GOS SDE2◦ 7 GOS SDE1◦ 1 VCYNO◦ 1 GOS CYN2◦ 2 GOS CYN1• 1 Module Cdt Colonne<ul style="list-style-type: none">◦ 1 CC◦ 1 VPCC◦ 2 CGD◦ 1 CC off sécu◦ 1 ISP

page 2 / 3	Groupement des Opérations – COVADOP 2022-2 MAJ de la F.Ops : 30/06/2022 MAJ précédente : 16/03/2018 MAJ des annexe(s) : 12/01/2023	Original signé Lt-Col F BARET
ANNEXE 2		



Unité de Sauvetage, d'Appui et de Recherche

FICHE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE

ANNEXE 2

Paramétrage SGO ARTEMIS					
Missions	Effets à obtenir	Moyens minimum	Codes sinistres	Libellé	Solution type
Risque d'effondrement de structure	- Reconnaître et sécuriser un chantier à périmètre réduit. - Evaluer les risques d'effondrement de structure.	• 1 EPU* • 1 CG • 1 LOT STAB	FBT0	Risque d'effondrement de structure	• 1 FPTL • 1 G_CG • 1 CT SDE3 • 1 LOSTAB + vecteur <ul style="list-style-type: none">○ 1 GOS SDE2○ 1 GOS SDE1
Glissement de terrain Coulée de boue	- Reconnaître un chantier à périmètre réduit. - Mettre en sécurité la zone sinistrée. - Effectuer les premiers sauvetages ; - Organiser une recherche de personne ensevelie sur une zone déterminée - Localiser une victime par des moyens spécialisés.	• 1 EPU à 4 • 1 CYN 2/3 • 1 EQ.CYN • 1 SDE3 • 1 ISP • 1 CG	FBV0	Gliss Terrain/coulée boue	• 1 G_INC4 • 1 G_CG • 1 Eq. CYNO <ul style="list-style-type: none">○ 1 GOS CYNO1○ 1 VCYNO • 1 CT CYNO • 1 CT SDE3 • 1 LOSTAB + vecteur <ul style="list-style-type: none">○ 1 GOS SDE2○ 1 GOS SDE1
AVP PL avec notion d'incarcérés	- Reconnaître un chantier à périmètre réduit. - Sécuriser une zone d'intervention complexe. - Accéder à une victime, la secourir et l'évacuer alors que la structure est complexe.	• 1 VSAV • 1 VSR • 1 BSDMDF • 1 SDE2 • 2 SDE1 • 1 CG	NAL0	AVP PL avec notion d'incarcérés	• 1 G_SAPSR • 1 VSU • 1 G.SR <ul style="list-style-type: none">○ 1 G_CG○ 1 FPTSR○ 1 BSDMDF + VPORT○ 1 GOS SDE2○ 2 GOS SDE1

page 3 / 3

Groupement des Opérations – COVADOP 2022-2

MAJ de la F.Ops : 30/06/2022

MAJ précédente : 16/03/2018

MAJ des annexe(s) : 12/01/2023

Original signé

Lt-Col F BARET

ANNEXE 2



ANNEXE 3 : LOT CONTROLEUR DE STABILITE

Un lot contrôleur de stabilité peut être demandé par un COS, indépendamment de l'engagement des engins composant le GOS USAR (VSD et BSDMDF). Ce lot contribue à la sécurisation d'une zone d'intervention en milieu instable.

En cas de mouvements ou de vibrations, les matériels émettent un avertissement sonore et lumineux. Les modalités techniques sont présentées dans des FTU.

Le lot est composé de trois matériels :

- Deux télémètres détectant des écarts de distance,
- Un contrôleur de stabilité mobile détectant des vibrations et mouvement, en contact direct avec le support présentant un risque.

La mise en place initiale de ces matériels se fait sous le contrôle du chef de section après validation du COS. Après avoir transmis ses consignes, le chef de section pourra quitter les lieux.

Le maintien et la surveillance des matériels seront alors laissé aux personnels du GOS USAR.

Contrôleur de stabilité



Télémètre

